



Accueil collectif de Mineurs



Les tarifs

Mercredi 2023



Chèques vacances acceptés

Ces tarifs sont sans suppléments sauf soirées, repas et bivouacs.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
Quotient familial CAF	De 0 à 500	De 501 à 650	De 651 à 900	D 901 à 1500	+ de 1501 Et non allocataire
Journée					
Tarifs	14	16	18	18.50	19
Demi-journée					
Tarifs	8	10	12	12.5	13
Forfait 4 mercredis consécutifs					
Forfait	54	62	70	72	74
10 jours sur un même mois*² et ⁴					
Forfait	122	134	152	158	167.20
Résidents de Savines le Lac exonérés d'adhésion sur présentation d'un justificatif de domicile Autres communes adhésions individuelle 20 euros, famille 40 euros					

1 Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de la Caisse des Allocations Familiales

3 Priorité aux enfants inscrits régulièrement

4 Les forfaits seront réglés par avance et ne pourront être annulés

Nous vous invitons à lire attentivement le règlement intérieur.
Le règlement devra être accepté et signé de votre part impérativement